

du conseil communautaire 2020/06 du jeudi 17 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le 17 décembre à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'auditorium de l'école de musique de l'Agglo Pays d'Issoire à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Compte-rendu des décisions prises par le Président de l'Agglo Pays d'Issoire depuis la séance du conseil communautaire du 29 octobre 2020

Annexe(s) : tableaux des décisions

Date de convocation : 11 décembre 2020

Date d'affichage du compte-rendu : 23 décembre 2020

Secrétaire de séance : SERRA Pierre

Rapporteur : BARRAUD Bertrand

Nombre de conseillers

En exercice : 121

Présents : 100

- Titulaires : 95

- Suppléants : 5

Absents ayant donné pouvoir : 10

Absents excusés : 11

Votants : 110

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (100)

ADMIRAT Nadine	DUBESSY Florence	NICOLLET Michel
AIGOUY Thierry	DUBOST Philippe	NUÑEZ-ORTIN Aurélia
PELLISSIER Didier (S)	DUTHEIL Nathalie	PAGESSE Pierre
ARCHIMBAUD Guy	FANJUL José	PELLISSIER Patrick
ARNAULT Lionel	FERRARIS Nathalie	PELLEGRINELLI Christophe
BARDY André	FERRERA Fernando	PEREIRA-MAURIAT Christine
BARRAUD Bertrand	FOUCAULT Marie-Françoise	PETILH Sandra
BARTHOMEUF Serge	MAISONNEUVE Alain (S)	POJOLAT Marie
BASTIEN Gérard	GARNAVAULT Philippe	PRUNIER Jean-Pierre
BERNARD Jean-Paul	GAUDRIAULT Damien	PUECH David
BERTHELOT Pascal	GILBERT Odile	RAVEL Pierre
BESSEYRE Fabien	GONTHIER Emmanuel	RKINA Mohammed
BESSON Jean-Louis	GOUSSARD Bérengère	ROUX Bernard
BŒUF Nicole	GOYON Guy	RYCKEBOER Christian
BOISTARD Philippe	GREGOIRE Nathalie	SABATIER Gilles
BOURG François	GUILLAUME Julien	SAUX Marie-Pierre
BRUN Pascale	HERBST Nadine	SCHUMACHER Emilie
BRUNEL Séverine	HOSMALIN Marc	SERRA Pierre
CHABAUD Christelle	JAFFEUX Ophélie	SUIDUREAU Carine
CHABRILLAT Frédéric	PAULZE Marie-Hélène (S)	SUTY Lionel
CHALLET Vincent	KINDT Patrick	TEZENAS Olivier
SERMAGE André (S)	LABUSSIÈRE Jean-Marc	THALAUD François
CHASSANG Jean-Pierre	LAGARDE Maguy	THERME Jacques
COLLET Jean-Pierre	LAMOUREUX Jean-François	TINET Georges
CORRE Jean-Marie	LAVILLE Philippe	TOURLONIAS Vincent
CORREIA Emmanuel	LE MARREC Laurys	TRILLEAUD Eric
COSTE Yves	LEGENDRE Denis	VARISCHETTI Martine
COUDUN Valérie	LENEGRE Jean-Louis	VEZON Christophe
CREGUT François	LEROY Véronique	PINTE Emmanuel (S)
CROZE Yves-Serge	LIVET Bertrand	
DENAIVES Catherine	MAHINC Didier	
DESVIGNES Jean	MALORON Annie	
DRUELLE Jean-Claude	MARIANY Marie-Line	
	MASSARDIER Marie-Laure	
	MEALLET Roger-Jean	
	MERLEN Bernard	
	METEIGNIER Stéphane	
	MONTMORY Dominique	

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (5) ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; JAFFEUX Sébastien (PAULZE Marie-Hélène) ; ZANIN Nathalie (PINTE Emmanuel) ;

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (10) ALBARET Christophe à DUBESSY Florence ; BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine ; COSTON David à BARRAUD Bertrand ; COSTON Marie à PETEILH Sandra ; DABERT Jean-Claude à LEROY Véronique ; LLONG Lucie à MAHINC Didier ; PILLON Stéphane à VARISCHETTI Martine ; THEVENET Emilie à CORREIA Emmanuel ; TREHIN Anne-Marie à LEGENDRE Denis ; WALTER Christian à BARRAUD Bertrand ;

ABSENTS EXCUSES : (11) BARBET Laurent ; BRONNER Ulrich ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette ; JEANMOUGIN Isabelle ; LIGNIERE Frédéric ; MOREL Jacques ; PRADIER Laurent ; ROCHE Roger ; ROCHETTE Christophe ; SALVINI Luc ; SAUVANT Jean-Pierre ;

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

La gestion quotidienne de la communauté, mais aussi ses conditions propres de fonctionnement, nécessitent des délégations d'attributions du conseil de la communauté à son Président. Aussi, par délibération n° 2020/03/02-AJ du conseil communautaire en date 30 juillet 2020, Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire, a reçu délégation, pour toute la durée de son mandat, pour prendre un certain nombre de décisions, dès lors que les crédits sont inscrits au budget.

Cette délégation – dont le fondement légal est défini à l'article L5211-10 du CGCT – a comme corollaire qu'il soit rendu compte à chaque conseil communautaire des décisions prises dans ce cadre par le Président.

L'ensemble des décisions prises dont il y a lieu de rendre compte depuis le conseil communautaire du 29 octobre 2020 figure dans les tableaux récapitulatifs ci-annexés.

ENTENDU le rapport de présentation ;

*

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2020-1379 en date du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2020 ;

VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

VU la délibération n° 2020/03/02-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date 30 juillet 2020 relative aux délégations d'attribution du conseil communautaire à Monsieur le Président ;

VU les tableaux des décisions ci-annexé ;

CONSIDÉRANT que l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale peut déléguer ses attributions à son Président à l'exception de sept matières définies légalement ;

CONSIDÉRANT que la gestion quotidienne de la communauté d'agglomération, mais aussi ses conditions propres de fonctionnement, nécessitent des délégations d'attributions ;

CONSIDÉRANT que Monsieur le Président doit rendre compte de l'ensemble des décisions prises depuis la séance du dernier conseil communautaire ;

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- **Prend acte des décisions prises par le Président en exercice depuis la séance du dernier conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 29 octobre 2020.**

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 18/12/2020

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 18 / 12 / 2020

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le



ID : 063-200070407-20201217-DEL20200602AJ-DE

